

OMPI



H/DC/INF/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 juin 1999

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE POUR
L'ADOPTION D'UN NOUVEL ACTE DE L'ARRANGEMENT
DE LA HAYE CONCERNANT LE DÉPÔT INTERNATIONAL
DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS**

Genève, 16 juin - 6 juillet 1999

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Document préparé par le Bureau international

LIEU DE LA CONFÉRENCE ET RÉPARTITION DES SALLES

Lieu : Centre international de conférences de Genève (CICG)
15, rue de Varembé
1211 Genève

Les sessions plénières et les réunions des Commissions principales I et II et, sauf avis contraire, de la Commission de vérification des pouvoirs et du Comité de rédaction, se tiendront dans la salle de conférence II au niveau F du CICG.

Le Secrétariat attribuera les salles de conférence pour des réunions informelles, selon le besoin, soit au CICG soit au siège de l'OMPI.

HEURES DES SÉANCES

Séance d'ouverture : mercredi 16 juin 1999 à 10 heures.

Horaire des séances : de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures
(sous réserve de modifications annoncées).

INTERPRÉTATION

L'interprétation simultanée est assurée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Les différentes langues correspondent aux positions suivantes du commutateur :

1. anglais; 2. français; 3. espagnol; 4. russe; 5. chinois; 6. arabe et 7. langue de l'orateur.

INTERVENTIONS ÉCRITES

La tâche du Secrétariat, et en particulier celle des interprètes, serait grandement facilitée si les orateurs pouvaient remettre le texte (même manuscrit) de leur intervention à un préposé à la salle de conférence. Cela serait aussi utile pour l'établissement des comptes rendus analytiques.

BADGES D'ADMISSION

Un badge d'admission est remis à chaque participant lorsqu'il s'inscrit au comptoir des documents et de l'enregistrement. Les participants sont invités à porter leur badge lorsqu'ils entrent dans le centre de conférences et dans le siège de l'OMPI et pendant tout le temps où ils s'y trouvent.

TÉLÉPHONE ET COMMUNICATIONS

Le centre des télécommunications, qui est situé au niveau D du centre de conférences, est ouvert pendant les heures de réunion pour passer et recevoir des communications téléphoniques locales et internationales, ainsi que pour envoyer et recevoir des télécopies et des télex.

En dehors des heures de réunion, il est également possible de téléphoner depuis les cabines publiques du bureau de poste et depuis celles qui se trouvent à proximité du centre de conférences, en utilisant des cartes à prépaiement (“taxcards”) en vente au bureau de poste.

Pour toutes les communications destinées aux participants, il y a lieu d'utiliser les numéros suivants :

– centre des télécommunications : tél. : (41-22) 734 2800; télécopieur : (41-22) 733 5622; télex : CH 423 151.

Un nombre limité d'ordinateurs individuels sera à la disposition des participants, au niveau D, pour envoyer et recevoir des messages électroniques.

BUREAU D'INFORMATION

Le bureau d'information de l'OMPI est situé dans le hall d'entrée du centre de conférences. Ce bureau sera ouvert aux fins d'information à partir du mardi 15 juin 1999 à 10 heures.

Téléphone : (41-22) 791 9411 et 791 9410.

COMPTOIR DES DOCUMENTS ET DE L'ENREGISTREMENT

Le comptoir des documents et de l'enregistrement de l'OMPI, situé dans le hall du centre, sera ouvert à partir du mardi 15 juin 1999. L'enregistrement des participants commencera mardi 15 juin 1999 à partir de 10 heures.

AGENCE DE VOYAGE

Une agence de voyage, Kuoni, se trouve au rez-de-chaussée du siège de l'OMPI. Elle est ouverte au public de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

TRANSPORTS PUBLICS

Plusieurs lignes de bus qui desservent le centre ville et la gare ont des arrêts à la : “rue de Vermont”, tout près du centre de conférences (ligne 5), “avenue Giuseppe-Motta”, près de la tour de l'UIT (ligne 8), et “place des Nations” (lignes 8, F, V et Z).

TAXIS

La station de taxis la plus proche se trouve chemin Louis-Dunant. On peut commander un taxi en appelant le 320 2202 ou le 320 2020.

STATIONNEMENT

Des cartes d'accès permettant de stationner gratuitement dans le "Parking des Nations" (accès par l'avenue Giuseppe-Motta) sont disponibles au bureau d'information. Les délégués souhaitant utiliser ce "Parking" devront déposer une caution de 55 francs suisses en échange de la carte d'accès, qui leur seront remboursés au moment de la restitution de la carte. Pour le stationnement de courte durée, un nombre limité de places de stationnement payantes pourra être disponible aux alentours du centre. Le rond-point se trouvant devant l'entrée principale du centre de conférences ne peut être utilisé que pour charger ou décharger des passagers.

Les voitures officielles conduites par un chauffeur ne doivent pas rester garées à proximité de l'entrée du centre de conférences, mais doivent quitter cette zone pour n'y revenir qu'à la fin prévue de la séance.

SERVICES ASSURÉS AU CENTRE DE CONFÉRENCES OU DANS SES ENVIRONS

a) Matériel informatique

Des ordinateurs individuels équipés d'un logiciel de traitement de texte (MS Word 6) et permettant l'accès à l'Internet (Netscape) sont à la disposition des délégations durant les heures ouvrables, au niveau D du centre de conférences.

b) Services postaux

Un bureau de poste se trouve au rez-de-chaussée du centre de conférences.
Heures d'ouverture : de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures (du lundi au vendredi).

c) Banques

Une succursale de l'Union de banques suisses (UBS) se trouve juste en face du centre de conférences, au 17 chemin Louis-Dunant.
Heures d'ouverture : de 8 heures à 16 h 30 (du lundi au vendredi).
Téléphone : 918 2611.

d) Vestiaire

Un vestiaire en libre service, situé dans le hall d'entrée principal du centre de conférences, est à la disposition des participants. Le vestiaire n'est pas surveillé et l'OMPI n'assume aucune responsabilité en cas de vol.

e) **Bars, cafétéria, restaurant du centre de conférences**

Bars : ouverts de 8 heures à 18 heures.

Cafétéria : ouverte de 11 h 30 à 15 heures.

Restaurant : ouvert de 11 h 30 à 15 heures.

Un restaurant de libre service est aussi ouvert aux heures de déjeuner au treizième étage du siège de l'OMPI.

f) **Journaux**

Des journaux sont en vente au centre de conférences (au niveau F) pendant les heures de réunion.

[Fin du document]